

Bruxelles, le 16 octobre 2018
(OR. en)

13107/18
COR 1
OJ CRP1 35

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Lex, Bruxelles

17 octobre 2018 (11:00)

CORRIGENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

La **réunion** débutera **à 11 heures** et non à 10 heures, comme initialement prévu.

o

o o

Il convient de retirer le point suivant:

Télécommunications

3. **(évent.)** Règlement sur la cybersécurité
Préparation du trilogue

 13046/18



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission